

PROPOSITION DE PLAN ENVIRONNEMENTAL POUR LA VILLE DE CARAQUET



2022

Document réalisé par Marie Pirlet, M. Env. et Thomas Grandprez, M. Env., de l'Institut de recherche Valorès.



232B, avenue de l'Église,
Shippagan, Nouveau-Brunswick
Canada E8S 1J2

info@valores.ca

T : 506 336 6600

F : 506 336 6601

Réalisé pour la Ville de Caraquet.



Tout cela n'aurait pas été possible sans la collaboration du groupe de travail : Monique Gallant, Roger Gionet, Diane Landry, Roger Lanteigne, Coralie Lapierre, Guillaume Légère, Rémi Mallet, Maude Michel, Normand Mourant, Rachel Robichaud et Véronic Thériault. Ils ont donné de leur temps et leur énergie pour permettre ce résultat. Merci également à Laurence Pelletier pour sa contribution dans l'organisation et l'animation des rencontres avec le groupe. Merci particulièrement à Florence Albert et Aline Landry de la Ville de Caraquet pour leur aide, leur soutien et leur participation au groupe de travail.

Nous tenons à remercier le Fonds en fiducie pour l'environnement du Nouveau-Brunswick : subventionnaire principal du projet.



Note : Dans le présent document, le masculin a été utilisé pour alléger le texte, et ce, sans préjudice pour la forme féminine.



TABLE DES MATIÈRES

PLAN ENVIRONNEMENTAL DE CARAQUET	1
ENJEU 1 : GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES	4
ENJEU 2 : GESTION DE L'EAU	10
ENJEU 3 : GESTION DE L'AIR	14
ENJEU 4 : GESTION DU SOL	19
ANNEXES	23

LISTE DES ACRONYMES

AFMNB : Association francophone des municipalités du Nouveau-Brunswick

CCNB : Collège Communautaire du Nouveau-Brunswick

CDC CA : Centre de données sur la conservation du Canada atlantique

CGERP : Comité de Gestion Environnementale de la Rivière de Pokemouche

CSRPA : Commission de services régionaux Péninsule acadienne

EEE : Espèces exotiques envahissantes

GES : Gaz à effet de serre

IPAA : Imaginons la Péninsule acadienne autrement

PPC : Partenaires pour la protection du climat

RJÉPA : Regroupement des jardiniers écologique de la Péninsule acadienne

SGQA : Système de gestion de la qualité de l'air

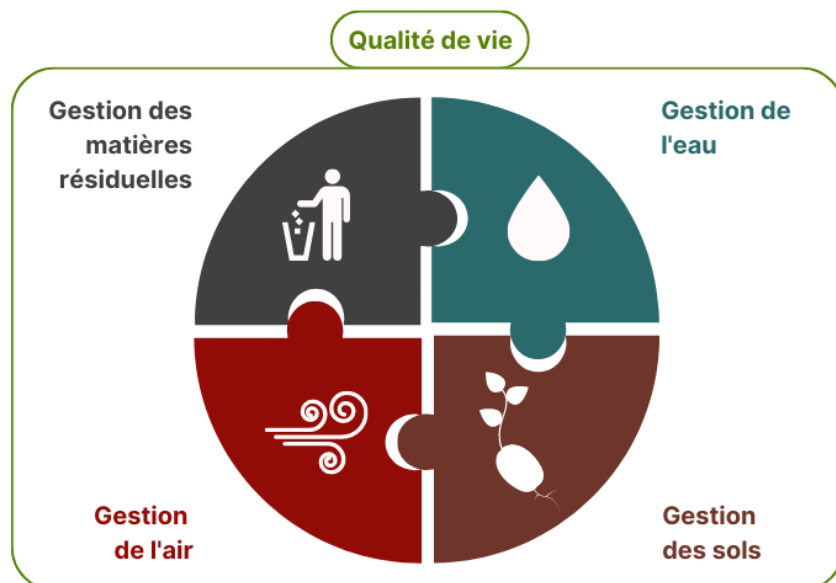
UICN : Union internationale pour la conservation de la nature

PLAN ENVIRONNEMENTAL DE CARAQUET

Dans un contexte où les pressions environnementales sont avérées et les changements climatiques indéniables, il devient primordial d'intégrer un plan environnemental à Caraquet. Dans l'optique d'offrir à ses citoyennes et citoyens une meilleure qualité de vie, la Ville souhaite élaborer une vision qui consiste à s'engager, à partager, à valoriser et à se réinventer par le biais de ce plan. Ce dernier a été réalisé avec l'aide précieuse d'un groupe de travail. Ces personnes ont donné de leur temps, de leurs savoirs et connaissances pour déterminer des enjeux (4) spécifiques à Caraquet. Les quatre enjeux environnementaux du plan ainsi que leur couleur respective sont les suivants :

- **Gestion des matières résiduelles;**
- **Gestion de l'eau;**
- **Gestion de l'air;**
- **Gestion des sols.**

Ces enjeux sont représentés sur le graphique ci-dessous :



Comme le montre le graphique ci-dessus, les quatre enjeux sont interconnectés et ce, pour atteindre un objectif global : augmenter la qualité de vie des concitoyennes et concitoyens de la ville de Caraquet.

PERSPECTIVE

Cette proposition de plan vise à orienter des actions environnementales à Caraquet. Un responsable sera en charge de réaliser ce plan. Il faut cependant noter qu'il n'est pas exhaustif : des modifications peuvent y être apportées au besoin. Après avoir pris connaissance du document, le responsable complétera la colonne « échéancier » des tableaux se trouvant dans les quatre annexes. De plus, des indicateurs de performance devront être créés ainsi que des objectifs *SMART* : Spécifiques, Mesurables, Atteignables, Réalisables et Temporellement définis.

GUIDE DE LECTURE

Cette section a pour but d'assurer une compréhension commune du présent document ainsi que d'en faciliter sa lecture. Chacun des quatre enjeux représente une section. Cette section est divisée en objectifs. Chaque objectif est composé de deux parties. La première partie est représentée par un tableau, l'équivalent d'un plan d'action. La deuxième partie est narrative et explique le contenu de chaque objectif. De plus, à la fin de chaque enjeu se trouve une section « Sujets potentiels de sensibilisation » qui vise à aiguiller la sensibilisation et proposer des sujets à aborder.

Tableaux

Pour chaque enjeu, plusieurs objectifs ont été retenus. Chaque objectif est représenté par un tableau comprenant deux colonnes. À noter que les tableaux représentent des synthèses : les tableaux récapitulatifs et complets se trouvent dans les annexes 1 à 4. L'intitulé des colonnes ainsi que l'explication de leur contenu sont détaillés ci-dessous :

Actions : Cette colonne fait référence à des actions globales permettant d'atteindre l'objectif.

Activités : Cette section répertorie différentes activités plus spécifiques qui permettent d'atteindre les actions, et donc les objectifs.

Pour certains objectifs, des sous-sections ont été créées afin de faciliter la lecture des tableaux et de visualiser plus rapidement le public visé (« Pour les particuliers », « Pour les entreprises », « Pour la Ville »).

Annexes

Des tableaux comportant des colonnes additionnelles se trouvent dans les annexes 1 à 4. Elles s'intitulent : « Partenaires potentiels », « Échéancier » et « \$\$\$ » (estimation budgétaire). Ces dernières détaillent davantage la mise en œuvre du plan environnemental. Elles n'ont pas été insérées dans les tableaux pour ne pas les surcharger, et ainsi alléger la lecture de ce document. Leur signification est mentionnée ci-dessous :

Partenaires potentiels : Cette colonne liste les partenaires potentiels pour réaliser chaque action. À noter qu'aucun organisme n'a été préalablement contacté et que la liste est modifiable selon les besoins. La Ville de Caraquet est concernée par l'ensemble des actions.

Échéancier : Cette section indique le délai à respecter pour la réalisation de chaque activité spécifique. Cette colonne sera complétée par le responsable de la mise en œuvre du plan.

\$\$\$ (estimation budgétaire) : Cette colonne représente une estimation budgétaire de chaque activité. À noter que les estimations peuvent varier selon les méthodes utilisées.

Signification :

\$ =	Estimation entre 1\$ et 2 500\$
\$\$ =	Estimation entre 2 501\$ et 5 000\$
\$\$\$ =	Estimation au-dessus de 5 000\$

OUTILS D'AIDE À LA COMMUNICATION

Les actions reprises dans le plan sont volontairement vagues, et ce, pour permettre au responsable du plan d'exercer sa pleine créativité : il est libre de choisir le canal et le support qu'il désire.

Dans le tableau ci-dessous se trouve une liste non-exhaustive des différents canaux existants. Pour rappel, un canal représente une voie par laquelle un message est transmis.

Canaux			
Affichage	Applications mobiles	Cinéma	Contact direct
Courriel	Courrier postal	Événements	Plateforme
Presse écrite	Presse en ligne	Publicité	Radio
Télévision	Relations publiques	Médias sociaux	Magazine
Babillards			

Voici également quelques exemples de supports. Pour rappel, un support représente le format d'un message délivré.

Supports			
Affiches	Annonces	Appels téléphoniques	Articles
Ateliers	Billets de blog	Brochures	Communiqués de presse
Conférences	Cours	Débats	Dépliants
Diaporamas partagés	Discussions ouvertes	Documents partagés	Événements participatifs
Dépliants	Forums	Groupes de discussions	Interviews
Pages Web	Présentations	Stands promotionnels	

Les questions suivantes peuvent orienter la communication et le choix des canaux et supports :

- Qui est-ce que je veux rejoindre ?
- Comment adapter au mieux mon message ?
- Quel(s) canal(s) et support(s) utiliser ?

À noter également que le choix des supports et des canaux risque d'être fortement influencé par le budget disponible. En effet, les coûts reliés à chaque support et canal peuvent varier fortement.

ENJEU 1



GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

ENJEU 1 : GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES



Cet enjeu vise à améliorer la gestion des matières résiduelles sur le territoire. Dans une optique d'économie circulaire, le principe des 3RV-E (Réduction à la source, Réemploi, Recyclage, Valorisation et Élimination) est au centre de l'enjeu. Les objectifs visent à améliorer la gestion des déchets à plusieurs niveaux, améliorer les services des infrastructures déjà existantes, encourager des événements écoresponsables et accroître la sensibilité des jeunes.

OBJECTIF 1.1 : AMÉLIORER LA GESTION DES DÉCHETS DES PARTICULIERS ET DES ENTREPRISES

Cet objectif vise à mettre en valeur le principe des 3RV-E chez les particuliers et au sein des entreprises du territoire.

OBJECTIF 1.1 : AMÉLIORER LA GESTION DES DÉCHETS DES PARTICULIERS ET DES ENTREPRISES	
Actions	Activités
Pour les particuliers	
1.1.1. Réaliser des capsules vidéo ainsi qu'un support informatif pour promouvoir les 3RV-E	Réaliser des capsules vidéo Réaliser un support informatif
1.1.2. Encourager l'utilisation des supports informatiques et de l'application de la CSRPA pour faciliter le tri et la collecte des matières domestiques	Distribuer les supports informatiques de la CSRPA Annoncer l'existence de l'application de la CSRPA et encourager son utilisation
1.1.3. Favoriser le compostage	Développer un projet pilote sur la récupération et la valorisation des matières compostables Organiser un atelier sur le compostage Mettre à disposition, par le biais de partenariats, des composteurs domestiques
Pour les entreprises	
1.1.4. Réaliser un support informatif pour promouvoir les 3RV-E au sein des entreprises	Réaliser un support informatif à distribuer dans les entreprises Travailler avec la CSRPA pour mettre en place une réglementation sur le recyclage au sein des entreprises
1.1.5. Encourager une gestion anti-gaspillage dans les épiceries et les restaurants	Lister les épiceries et les restaurants susceptibles de pouvoir réduire le gaspillage alimentaire Établir une collaboration entre AmiSoleil et les épiceries/restaurants pour ramasser les produits qui ne sont plus vendables
1.1.6. Encourager l'économie circulaire en créant une plateforme de récupération, de réemploi et de valorisation des déchets	Créer une plateforme qui répertorie les déchets et les besoins des entreprises Réaliser un support informatif pour annoncer l'existence de la plateforme aux entreprises

Pour rappel, voici un résumé de ce que signifie chaque élément se rapportant au principe des 3RV-E ci-dessous :



1) Réduction à la source

La réduction à la source est l'action idéale de ce principe : le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas.



2) Réemploi

Réutiliser un maximum ce qui existe déjà (en le modifiant un peu ou pas) : c'est du réemploi. Cela permet de réduire l'empreinte matérielle, mais également de faciliter la gestion des déchets. De ce fait, les impacts environnementaux associés sont naturellement réduits (transport, énergie...).



3) Recyclage

Récupérer un déchet, le transformer et le réintroduire dans le cycle de production : c'est du recyclage. À lui seul, le recyclage, gourmand en énergie, ne peut résoudre l'ensemble des problématiques liées aux matières résiduelles, mais aide à maximiser les matières extraites tout en diminuant l'extraction de nouvelles matières.



4) Valorisation

Envoyer ses déchets ailleurs que dans la poubelle : c'est choisir de les valoriser. Le meilleur exemple de valorisation est le compostage : ce qui est considéré comme ordure représente un trésor pour nos sols.



5) Élimination

L'élimination est l'étape ultime, le dernier recours. Il est important de noter que le tri permet tout de même de favoriser une élimination adéquate pour chacune des matières.

Des outils existent d'ores et déjà dans la Péninsule acadienne pour favoriser les 3RV-E. Par exemple, la Commission de services régionaux Péninsule acadienne (CSRPA) a développé des supports informatifs et une application qui permettent de trier correctement et facilement les déchets. Les particuliers nécessitent d'être informés au sujet de ces outils déjà existants. D'autres outils devraient cependant être créés et mis à disposition des particuliers afin de couvrir tous les aspects du principe.

Cet objectif cible aussi spécifiquement les entreprises. En effet, les entreprises produisent beaucoup de matières et créent donc beaucoup de déchets. De ce fait, favoriser une gestion responsable (le tri des déchets, la récupération, la lutte contre le gaspillage alimentaire...) est essentiel. Il s'agit de leur proposer des supports informatifs afin d'encourager une gestion responsable des déchets (de l'extraction à l'élimination). Le thème de l'économie circulaire devrait également être abordé et des corrélations entre les entreprises pourraient se faire : les déchets des uns peuvent faire la matière première d'autres.

OBJECTIF 1.2 : RÉAFFIRMER LA FONCTION DE L'ÉCOCENTRE ET AMÉLIORER SES SERVICES

Cet objectif est divisé en deux parties : réaffirmer la fonction de l'Écocentre et améliorer ses services.



OBJECTIF 1.2 : RÉAFFIRMER LA FONCTION DE L'ÉCOCENTRE ET AMÉLIORER SES SERVICES	
Actions	Activités
1.2.1. Réaliser des capsules vidéo et un support informatif présentant l'Écocentre et sa fonction	Réaliser des capsules vidéo
	Réaliser un support informatif
1.2.2. Établir un guide de formation pour les employés de l'Écocentre	Créer un guide de formation pour les employés (présents et futurs)
1.2.3. Encourager la récupération, le réemploi et la valorisation des déchets récoltés à l'Écocentre dans une optique d'économie circulaire	Faire le suivi du projet pilote sur la récupération des matières

Premièrement, il est important que la population soit au courant de l'existence de l'Écocentre, mais surtout de son utilité : l'Écocentre n'est pas une alternative au réseau existant, mais bien un dépannage mis en place par Caraquet. En effet, le réseau de la CSRPA ainsi que d'autres points de collecte sont suffisamment élaborés pour récupérer l'ensemble des matières résiduelles du territoire.

La deuxième partie de cet objectif vise à améliorer les services de l'Écocentre par la formation rigoureuse des employés afin qu'ils puissent guider les utilisateurs sur le site et favoriser l'efficacité des infrastructures. Un projet pilote est en cours et vise à favoriser le réemploi des matières déposées à l'Écocentre, dans une optique circulaire. Un suivi doit être effectué afin de définir s'il est favorable de le prolonger. Si le projet est prolongé, il sera important de créer de nouveaux partenariats et d'encourager la réutilisation des matières apportées à l'Écocentre.

OBJECTIF 1.3 : FAVORISER L'ÉCORESPONSABILITÉ DES ÉVÉNEMENTS GRAND PUBLIC

Cet objectif vise à verdir les nombreux événements du territoire. Bien que ces événements publics soient temporaires, ils génèrent une quantité de matières résiduelles importante qui sont synonymes de dégradation environnementale.

OBJECTIF 1.3 : FAVORISER L'ÉCORESPONSABILITÉ DES ÉVÉNEMENTS GRAND PUBLIC	
Actions	Activités
1.3.1. Créer un formulaire de demande de financement pour les organisateurs d'événements avec une section spécifique à l'environnement	Créer le formulaire en y intégrant la section environnementale et ses exigences
	Mettre à disposition le formulaire sur le site de la Ville
1.3.2. Créer un dispositif pour la participation d'une équipe verte aux événements grand public	Développer une plateforme d'inscription pour bénévoles qui feront partie de l'équipe verte
	Former les membres de l'équipe verte à la gestion et au tri des déchets
	Faciliter le tri des déchets par une signalisation adéquate
	Faire participer l'équipe verte aux événements grand public pour sensibiliser les participants au tri des déchets

Il existe des bonnes pratiques permettant de continuer les festivités tout en réduisant leur impact environnemental. Dans une optique des 3RV-E, le recyclage n'est pas suffisant. C'est pourquoi Caraquet veut innover dans la lutte environnementale en créant un formulaire de demande de financement comportant une section environnementale. Ce formulaire doit être complété par les organisateurs afin de s'assurer de la prise en compte des enjeux dans l'élaboration d'événements. De cette façon, le formulaire agit comme un guide pour les orienter vers l'écoresponsabilité. Il peut aborder des éléments comme les achats, l'alimentation, la vaisselle, les matières résiduelles, les gaz à effet de serre (GES), la communication et la sensibilisation. Pour assurer le suivi des pratiques écoresponsables, mais surtout pour favoriser l'appropriation du grand public, la participation de bénévoles formés (équipe verte) est nécessaire. Ces équipes peuvent indiquer et expliquer dans quelle poubelle placer les déchets des participants aux événements. L'irréprochabilité de ces événements influenceront certainement sur le comportement des participants et participera donc à favoriser l'écoresponsabilité de Caraquet.

OBJECTIF 1.4 : ACCROÎTRE LA CONNAISSANCE DES JEUNES DANS LES ÉCOLES SUR LA GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

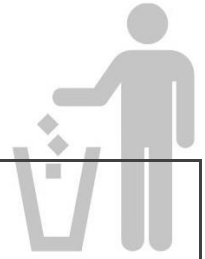
Cet objectif vise à sensibiliser les jeunes pour atteindre des résultats durables dans la société.

OBJECTIF 1.4 : ACCROÎTRE LA CONNAISSANCE DES JEUNES DANS LES ÉCOLES SUR LA GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES	
Actions	Activités
1.4.1. Organiser une journée de sensibilisation pour les élèves sur la gestion des matières résiduelles	Nommer un responsable environnemental dans chaque école Réaliser des activités avec les ressources proposées par le Projet Gaia (projet d'action pour le climat)
1.4.2. Réaliser un support informatif pour promouvoir les 3RV-E au sein du CCNB – Campus de la Péninsule acadienne (site de Caraquet)	Réaliser un support informatif à distribuer/afficher/partager au CCNB de Caraquet

Pour mener à bien cet objectif dans les écoles primaire et secondaire, il s'agit de nommer un responsable environnemental dans chaque école. Cette personne a la responsabilité d'assurer le suivi des projets menés en plus d'être la personne de contact. De plus, il faut cibler une année scolaire spécifique à sensibiliser. De ce fait, tous les élèves recevront une sensibilisation sur le sujet au fur et à mesure des années à travers un atelier et/ou une journée sensibilisatrice. Des partenariats sont également possibles afin de simplifier la sensibilisation. Par exemple, le Projet Gaia propose des activités de sensibilisation qui semblent répondre à cet objectif.

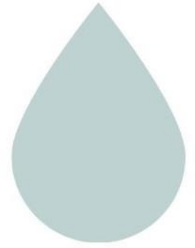
Finalement, une attention particulière nécessite d'être adressée aux programmes du Collège Communautaire du Nouveau-Brunswick (CCNB) – Campus de la Péninsule acadienne se situant à Caraquet. En effet, des programmes comme la charpenterie doivent avoir des outils pour favoriser le principe des 3RV-E durant la formation et tout le long de la carrière des jeunes diplômés.

SUJETS POTENTIELS DE SENSIBILISATION



Matières plastiques	Pollution mondiale
Pollution des océans	Compostage domestique
Septième continent	Site d'enfouissement
Résidus domestiques dangereux	3RV-E
Centre de tri	Écocentre
Économie circulaire	

ENJEU 2



GESTION DE L'EAU

ENJEU 2 : GESTION DE L'EAU

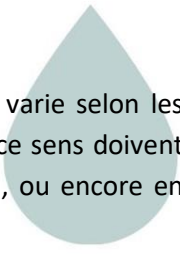
La Ville de Caraquet a la chance et le privilège de disposer d'infrastructures modernes et efficaces sur son territoire capables de fournir une eau de qualité à la population. Il est du devoir de la Ville de poursuivre les efforts pour protéger et préserver une eau de qualité pour ses concitoyennes et concitoyens. Il est donc essentiel de transmettre à la population l'importance et les enjeux de la ressource, sa rareté, les dangers qui la menacent ainsi que des actions concrètes pour la protéger. Cet enjeu vise à réduire la consommation d'eau, améliorer sa qualité sur le territoire et sensibiliser les jeunes à son importance.

OBJECTIF 2.1 : RÉDUIRE LA CONSOMMATION D'EAU POTABLE

L'objectif vise à réduire la consommation d'eau potable sur le territoire.

OBJECTIF 2.1 : RÉDUIRE LA CONSOMMATION D'EAU POTABLE	
Actions	Activités
Pour les particuliers	
2.1.1. Quantifier la consommation d'eau sur le territoire	Définir et calculer une année de référence
	Fixer des objectifs de réduction
	Assurer un suivi et présenter les résultats
2.1.2. Réaliser des capsules vidéo ainsi qu'un support informatif pour sensibiliser sur la valeur de l'eau et pour réduire son utilisation	Réaliser des capsules vidéo
	Réaliser un support informatif
	Mettre à disposition/promouvoir, par le biais de partenariats, des équipements domestiques à faible débit d'eau
2.1.3. Inciter à la réduction de l'utilisation de l'eau par le biais d'une réglementation	Créer un règlement municipal sur des restrictions d'utilisation de l'eau
Pour les entreprises	
2.1.4. Réaliser un support informatif sur l'utilisation de l'eau dans les entreprises	Réaliser un support informatif à diffuser dans les entreprises

Afin de mesurer la consommation d'eau sur le territoire, il faut premièrement une année de référence, des données. Des mesures mensuelles, trimestrielles et annuelles sont nécessaires dans le but de définir des objectifs de réduction. Ces données ne peuvent être individuelles, mais des moyennes par habitant par saison et par année représentent une base acceptable. Ces données permettraient parallèlement d'appuyer la sensibilisation avec des chiffres palpables, mais aussi de cibler, par saison, les efforts qui peuvent être réalisés spécifiquement au territoire. La sensibilisation se ferait par l'entremise de capsules vidéo et de supports informatifs. De plus, l'objectif consiste également à promouvoir les équipements domestiques à faible débit comme des éco-mousseurs, des petites chasses d'eau, des barils de récupération d'eau de pluie. Des incitatifs peuvent favoriser la participation de la communauté (financier, facilité d'approvisionnement...). De plus, une réglementation nécessite également d'appuyer cette sensibilisation contre l'utilisation intensive et injustifiée d'eau potable. En effet, des actions comme l'arrosage abusif des pelouses et le remplissage des piscines devraient être davantage encadrées et découragées.



Une attention particulière est consacrée aux entreprises : bien que le taux d'utilisation d'eau varie selon les secteurs, les entreprises sont souvent de grands consommateurs. Des actions spécifiques dans ce sens doivent entraîner une réduction. Par exemple, cette réduction peut passer par des incitatifs financiers, ou encore en facilitant et encourageant l'accès à des équipements à faible débit.

OBJECTIF 2.2 : AMÉLIORER ET PRÉSERVER LA QUALITÉ DE L'EAU SUR LE TERRITOIRE

Le travail derrière l'approvisionnement d'une eau de qualité est gargantuesque : du pompage au traitement final, la Ville s'est munie d'outils capables de répondre à la demande des citoyennes et citoyens que ce soit au niveau de la quantité ou de la qualité. Les installations de la Ville doivent être vues et comprises par la population afin d'optimiser son utilisation et d'en faciliter sa gestion.

OBJECTIF 2.2 : AMÉLIORER ET PRÉSERVER LA QUALITÉ DE L'EAU SUR LE TERRITOIRE	
Actions	Activités
Pour les particuliers	
2.2.1. Organiser une journée porte ouverte à la station d'épuration d'eau (1 fois par an)	Assurer la logistique de l'événement
2.2.2. Réaliser des capsules vidéo du « Chemin de l'eau à Caraquet »	Évaluer de la faisabilité d'intégrer le « Chemin de l'eau à Caraquet » dans l'application cellulaire « BaladoDécouverte » Réaliser des capsules vidéo
Pour les entreprises	
2.2.3. Réaliser un support informatif sur l'impact des rejets dans l'eau	Réaliser un support informatif
Pour la Ville	
2.2.4. Protéger les zones sensibles à la gestion de l'eau municipale	Acquérir un maximum de terres aux abords des puits et de la source afin d'avoir le contrôle sur les terres sensibles Prévenir exclusivement les propriétaires résidant dans ces zones des risques de leurs déversements

Une journée porte ouverte annuelle pourrait être organisée pour les citoyennes et citoyens (la station d'épuration, la source, la station de pompage et la lagune). En plus d'être sensibilisatrice, cette action est également didactique. Des capsules vidéo sont également envisageables et jumelables avec l'application mobile « BaladoDécouverte ». Cette application mobile permet de découvrir des circuits et des thématiques avec son téléphone cellulaire (pour plus d'informations : <https://m.baladodecouverte.com/#about>). Si le partenariat avec l'application mobile n'est pas possible, ces vidéos représenteraient quand même un support de sensibilisation efficace.

Les entreprises nécessitent également de recevoir une sensibilisation adaptée et spécifique à leurs activités afin d'assurer des rejets propres et conformes aux normes environnementales en vigueur. De plus, la sensibilisation permet de garantir la durabilité des infrastructures de la Ville. En effet, certaines entreprises, par leurs rejets, complexifient la gestion de l'eau municipale. D'autres, par leurs rejets directs dans l'environnement, menacent la qualité de l'eau du territoire et de la baie.

Enfin, la Ville doit continuer les efforts en matière de protection des lieux où se trouvent la source et les puits d'eau. L'acquisition des terres avoisinants ces lieux est le meilleur moyen de protection. Néanmoins, l'aménagement du territoire ne le permet pas toujours. En effet, certaines infrastructures se trouvent dans des zones sensibles : il est impératif de prévenir les propriétaires des dangers potentiels de leurs actions. Afin d'assurer la durabilité de cette action spécifique, les agences immobilières devraient également en être informées.

OBJECTIF 2.3 : ACCROÎTRE LA CONNAISSANCE DES JEUNES DANS LES ÉCOLES SUR LE RÔLE ET L'IMPORTANCE DE L'EAU

Cet objectif vise à sensibiliser les jeunes pour atteindre des résultats durables dans la société.

OBJECTIF 2.3 : ACCROÎTRE LA CONNAISSANCE DES JEUNES DANS LES ÉCOLES SUR LE RÔLE ET L'IMPORTANCE DE L'EAU	
Actions	Activités
2.3.1. Organiser une journée de sensibilisation pour les élèves sur la gestion de l'eau, son cycle sa qualité, son importance...	Organiser une journée de visite de la station d'épuration, la source, la station de pompage et la lagune Réaliser des activités, des ateliers avec les élèves

Pour mener à bien cet objectif, il s'agit de cibler une année scolaire à sensibiliser. De ce fait, tous les élèves recevront une sensibilisation sur le sujet au fur et à mesure des années. De plus, une date marquante peut être choisie comme lors de la Journée mondiale de l'eau des Nations Unies (le 22 mars) ou encore pendant la Semaine canadienne de l'eau (célébrée la 3^{ème} semaine de mars). Lors de cette journée, différents organismes (Nations Unies, Projet Gaia...) possèdent et rendent accessibles des ressources permettant de sensibiliser sur les enjeux de l'eau et de la promouvoir. De ce fait, plusieurs options sont possibles : soit les écoles elles-mêmes se chargent de faire la sensibilisation (à voir avec le responsable environnemental de l'école, cf. Objectif 1.4), soit la Ville peut mandater d'autres organismes de la région capable de mener à bien la mission.

SUJETS POTENTIELS DE SENSIBILISATION

Récolte d'eau de pluie	Cycle de l'eau
Équipements domestiques à faible débit	Pollution de l'eau et microplastique
Septième continent	Pêcherie
Débordement des fosses septiques	Bassins versants
Utilisation d'eau domestique	Bandes riveraines
Gestion des fossés	Sécheresse et désertification
Pénurie d'eau	Justice sociale et environnementale
Biodiversité marine	

ENJEU 3



GESTION DE L'AIR

ENJEU 3 : GESTION DE L’AIR

Dans un contexte où les changements climatiques sont de plus en plus perceptibles dans nos régions, il est essentiel de réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES). En effet, ces gaz, majoritairement d’origine anthropique, représentent une menace imminente sur la communauté. De ce fait, il est important de quantifier nos GES afin de les réduire ainsi que de les stocker davantage pour accroître notre résilience. Cet enjeu vise à donner à chacun des connaissances sur le sujet, mais également des outils qui permettent de lutter contre les changements climatiques à l’échelle individuelle.

OBJECTIF 3.1 : QUANTIFIER LES ÉMISSIONS DE GES À CARAQUET

Il faut savoir d’où l’on vient pour pouvoir agir spécifiquement sur les émissions de GES du territoire. Pour cela, un inventaire des émissions de GES est primordial afin de participer à l’effort mondial de réduction.

OBJECTIF 3.1 : QUANTIFIER LES ÉMISSIONS DE GES À CARAQUET	
Actions	Activités
3.1.1. Réaliser un inventaire des émissions de GES	Définir et calculer une année de référence
	Fixer des objectifs de réduction ambitieux
	Assurer un suivi et présenter les résultats

Un inventaire permet de chiffrer les GES par secteurs et ainsi d’identifier les plus émetteurs. Ces secteurs pourront par la suite être spécifiquement ciblés par le biais de projets, de politiques ou de sensibilisations afin de réduire les émissions globales du territoire. Il est également important de fixer des objectifs qui corrèlent avec les objectifs provinciaux, nationaux et mondiaux. Pour atteindre les objectifs de réduction fixés, les objectifs 3.2 et 3.3 de ce présent document nécessitent d’être mis à jour, si nécessaire, pour que les efforts de réduction soient suffisants. Les résultats requièrent d’être transparents pour impliquer la communauté dans ce virage plus durable. Des organismes existent, et peuvent orienter et aider les municipalités à atteindre leur(s) objectif(s) comme les Partenaires pour la protection du climat (PPC) et l’Association francophone des municipalités du Nouveau-Brunswick (AFMNB).

OBJECTIF 3.2 : RÉDUIRE LA POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE ET LES ÉMISSIONS DE GES

Le changement climatique représente un défi majeur du 21^e siècle. Bien que cet enjeu soit global, il faut agir au niveau local pour contrer ses effets.

OBJECTIF 3.2 : RÉDUIRE LA POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE ET LES ÉMISSIONS DE GES	
Actions	Activités
Pour les particuliers	
3.2.1. Réaliser un support informatif pour sensibiliser la population aux émissions de GES domestiques ainsi que des astuces pour les réduire	Réaliser un support informatif
3.2.2. Encourager le covoiturage et le transport actif	Créer une plateforme de covoiturage et définir des stationnements réservés au covoiturage Ajouter des supports à vélos près des commerces, des lieux publics...
3.2.3. Réaliser un support informatif à propos des effets néfastes de la pollution atmosphérique sur la santé humaine	Réaliser un support informatif Ajouter des signalisations interdisant la marche au ralenti dans les stationnements et autres aires de débarquement
Pour les entreprises	
3.2.4. Réaliser un support informatif pour sensibiliser les entreprises aux émissions de GES spécifiques à leurs activités	Réaliser un support informatif Explorer la possibilité d'accompagner les entreprises à intégrer le marché du carbone
Pour la Ville	
3.2.5 Réaliser un support informatif pour sensibiliser les employés de la Ville à la réduction de leurs émissions de GES	Réaliser un support informatif
3.2.6 Prévoir des fonds pour soutenir des initiatives locales de réduction des émissions de GES	Créer des formulaires de demande de financement afin de soutenir des initiatives locales

Cet objectif vise à informer la population sur leurs émissions de GES domestiques ainsi que des astuces pour les réduire. Le secteur du transport, principal émetteur de GES, est particulièrement visé : le transport actif et le covoiturage nécessitent d'être davantage encouragés par des infrastructures adéquates ou des incitatifs de la part des employeurs. Pour encourager ces initiatives, une plateforme de covoiturage peut être élaborée ainsi que des espaces de ralliement créés. À noter que la pollution atmosphérique ne se résume pas aux changements climatiques : elle a un impact non négligeable sur la santé physique et/ou mentale des concitoyennes et concitoyens. De la signalisation pour dissuader la marche au ralenti ou encore de la sensibilisation sur les éléments toxiques issus des feux industriels représentent des éléments essentiels de la sensibilisation. De plus, le phénomène d'écoanxiété (corrélation entre changement climatique et anxiété) se fait de plus en plus sentir dans nos sociétés.

Ensuite, une attention particulière est portée aux entreprises afin de les informer de leurs impacts sur la qualité de l'air et des pistes de solution pour les réduire. Dans le but d'encourager les entreprises, il est important d'explorer la possibilité de les intégrer dans le marché du carbone et ainsi les aider à compenser les coûts de la transition.

La Ville, en tant que guide, requiert d'être exemplaire dans toutes les actions qu'elle entreprend. En plus d'être un exemple, elle peut explorer la possibilité de délivrer des fonds, à travers des critères précis, afin de soutenir des initiatives locales de réduction des émissions de GES.



OBJECTIF 3.3 : AUGMENTER LE CAPTAGE DES ÉMISSIONS DE GES

La nature, elle-même, propose des solutions et aide à réduire les émissions de GES présents dans l'atmosphère. En effet, les arbres, par la photosynthèse, captent le carbone pour ensuite le stocker dans les sols. Miser sur les arbres pour augmenter le captage des émissions de GES est la solution la moins dispendieuse (et sûre) pour affronter les enjeux futurs.

OBJECTIF 3.3 : AUGMENTER LE CAPTAGE DES ÉMISSIONS DE GES	
Actions	Activités
Pour les particuliers	
3.3.1. Favoriser une gestion durable des espaces verts domestiques (jardins, forêts privées...) en lien avec les changements climatiques	Réaliser un support informatif Organiser un atelier de sensibilisation et d'échanges
Pour la Ville	
3.3.2. Favoriser une gestion forestière municipale durable	Définir une personne de référence et/ou un exploitant ayant les connaissances des bonnes pratiques Augmenter le couvert forestier et les espaces verts sur le territoire Réviser le code de l'arbre et faire les démarches nécessaires pour l'adapter au besoin
3.3.3. Favoriser la densification urbaine	Règlementer davantage les nouveaux développements afin de conserver le couvert forestier Réaliser des supports informatifs sur la densification urbaine et ses bienfaits Organiser des ateliers de sensibilisation et d'échanges

Cet objectif prévoit un support informatif destiné à la population afin de favoriser une gestion durable de leur(s) terre(s). Il s'agit de leur donner des astuces pour continuer leurs activités tout en augmentant le captage de GES de leur(s) terre(s). Des organismes locaux possèdent les capacités nécessaires à la réalisation de contenus. De plus, des ateliers mensuels ou trimestriels peuvent être organisés afin d'échanger sur différentes pratiques forestières et jardinières responsables.

Il faut également que la Ville montre l'exemple par une gestion durable de ses zones forestières et l'avènement de parcs et jardins communautaires. Définir une personne en charge de la gestion durable du territoire et des milieux naturels, qui connaît les enjeux, semble être un élément influent pour augmenter le captage. Cette personne doit, au besoin, explorer le code de l'arbre (datant de 2016) et potentiellement penser à élargir sa zone géographique. De plus, la Ville a le pouvoir de réduire l'étalement urbain. Ce dernier représente une problématique, car il diminue le couvert forestier et donc le captage d'émissions de GES. La Péninsule acadienne a la chance de disposer d'experts en densification urbaine, qui sont prêts à accompagner et aider les municipalités.

Le bénéfice n'est pas uniquement environnemental : des villes à échelle humaine apportent des bienfaits sociaux avec un lieu de vie agréable et pratique. L'acceptabilité sociale est un paramètre important pour de futures planifications urbaines dans une optique de densification.

OBJECTIF 3.4 : ACCROÎTRE LA CONNAISSANCE DES JEUNES DANS LES ÉCOLES SUR LA QUALITÉ DE L'AIR

Cet objectif vise à sensibiliser les jeunes pour atteindre des résultats durables dans la société.

OBJECTIF 3.4 : ACCROÎTRE LA CONNAISSANCE DES JEUNES DANS LES ÉCOLES SUR LA QUALITÉ DE L'AIR	
Actions	Activités
3.4.1. Organiser une journée de sensibilisation pour les élèves sur la qualité de l'air, la réduction des émissions de GES et l'adaptation aux changements climatiques	Réaliser des activités, des ateliers avec les élèves

Pour mener à bien cet objectif, il s'agit de cibler une année scolaire à sensibiliser. De ce fait, tous les élèves recevront une sensibilisation sur le sujet au fur et à mesure des années. De plus, une date marquante peut être choisie comme la Journée mondiale du climat (le 8 décembre). Comme pour les autres enjeux, plusieurs options de sensibilisation sont possibles : soit les écoles elles-mêmes se chargent de faire la sensibilisation (à voir avec le responsable environnemental de l'école, cf. Objectif 1.4), soit la Ville peut mandater d'autres organismes de la région capable de mener à bien la mission.

SUJETS POTENTIELS DE SENSIBILISATION

Feux domestiques et feux industriels (éléments toxiques)	Transports
Efficacité énergétique	Consommation
Îlots de chaleur	Adaptation
Conséquences	Agriculture
Gestion des écosystèmes	Milieus humides (tourbières)
Biodiversité	Alimentation
Chauffage	Changements climatiques
Espaces verts	Densification
Transports actifs	

ENJEU 4



GESTION DES SOLS

ENJEU 4 : GESTION DES SOLS

Bien qu'ils ne soient jamais considérés comme une priorité environnementale, les biens et services écosystémiques des sols sont essentiels à la pérennité humaine. En effet, le sol nous aide tant à bâtir nos maisons qu'à nous nourrir. De plus, sa faculté filtrante de l'eau nous permet de bénéficier d'une eau de qualité. Le sol permet également de stocker du carbone et ainsi lutter contre le réchauffement climatique. C'est pourquoi accroître la connaissance de la population sur les enjeux demeure une pierre angulaire du présent plan.

OBJECTIF 4.1 : PRÉSERVER ET RESTAURER LES TERRAINS CÔTIERS, LUTTER CONTRE L'ÉROSION CÔTIÈRE ET S'ADAPTER AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Les changements climatiques entraînent une hausse du niveau marin. La Péninsule acadienne n'est pas épargnée : on prévoit 70 cm d'eau supplémentaire ainsi que des intempéries plus fréquentes et plus puissantes d'ici 2100. Cet objectif vise donc à poursuivre le travail qui avait déjà été entamé avec le Projet Adaptation PA.

OBJECTIF 4.1 : PRÉSERVER ET RESTAURER LES TERRAINS CÔTIERS, LUTTER CONTRE L'ÉROSION CÔTIÈRE ET S'ADAPTER AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Actions	Activités
4.1.1. Établir un plan d'adaptation aux changements climatiques face aux problèmes d'inondation et d'érosion	Élaborer un plan d'adaptation aux changements climatiques Mettre en œuvre le plan d'adaptation aux changements climatiques
4.1.2. Encourager et promouvoir les méthodes douces pour lutter contre l'érosion	Organiser des ateliers de sensibilisation

Ce projet est en mesure d'aider la communauté à s'adapter aux phénomènes d'inondation et d'érosion. Ces derniers mettent d'ores et déjà des citoyennes et citoyens en danger. C'est pourquoi l'organisation d'ateliers expliquant les origines de l'érosion et les moyens peu coûteux pour les ralentir est importante.

OBJECTIF 4.2 : PRÉSERVER ET METTRE EN VALEUR LES SOLS

Cet objectif vise à préserver et mettre en valeur les sols, à travers diverses activités de sensibilisation.

OBJECTIF 4.2 : PRÉSERVER ET METTRE EN VALEUR LES SOLS

Actions	Activités
4.2.1 Sensibiliser la population à l'importance des sols et des astuces pour les préserver et les mettre en valeur	Réaliser un support informatif
4.2.2. Informer sur la gestion forestière et agricole durable au niveau domestique dans le but d'améliorer la qualité des sols	Organiser des ateliers

Premièrement, il est important de faire comprendre à la population l'importance et le rôle des sols, mais également tous les éléments qui les menacent. Il est également essentiel de donner des conseils et astuces pour que chacun, à l'échelle individuelle, puisse prendre soin de ses sols et en retirer le meilleur.

Ensuite, les jardins et les forêts doivent être gérés de manière responsable par les propriétaires. Pour ce faire, il est nécessaire de leur fournir des outils pour préserver des sols de qualité. À noter que l'action 4.2.2 peut être faite parallèlement à l'action 3.3.1, les deux traitants de la gestion forestière et agricole des particuliers.

OBJECTIF 4.3. : FAVORISER LE RESPECT DE LA BIODIVERSITÉ FAUNIQUE ET FLORISTIQUE

La biodiversité et le sol vont de pair : l'affectation du sol et sa qualité ont une influence avérée sur la biodiversité. C'est pourquoi cet objectif figure dans cet enjeu.

OBJECTIF 4.3 : FAVORISER LE RESPECT DE LA BIODIVERSITÉ FAUNIQUE ET FLORISTIQUE	
Actions	Activités
4.3.1. Réaliser un inventaire de la biodiversité présente sur le territoire afin de la préserver	Identifier les espèces exotiques envahissantes (EEE)
	Identifier les écosystèmes fragiles et les espèces menacées/vulnérables
	Mettre en place des pratiques permettant de conserver la biodiversité du territoire
	Assurer le suivi de l'inventaire
	Explorer la possibilité de mettre en place des corridors fauniques
4.3.2 Inciter la population à laisser un espace naturel (non tondu) sur leur terrain pour favoriser la reprise de la biodiversité	Réaliser un support informatif

Comme pour la plupart des autres enjeux : il est important d'effectuer un recensement de la biodiversité à Caraquet. Pour ce faire, un inventaire nécessite d'être réalisé afin de définir quelle(s) espèce(s) est(sont) la(les) plus menacée(s) et comment la(les) protéger. À noter qu'une attention particulière requiert d'être accordée aux espèces exotiques envahissantes (EEE), car leur présence menace l'équilibre écosystémique de la région. Cet inventaire serait à la base de futures politiques de conservation afin de favoriser une cohabitation saine et durable avec la faune et la flore de la région. Ces politiques devraient prendre en compte les changements climatiques et la migration des espèces (au moyen de connectivités écologiques, corridors fauniques...). De nombreuses informations sont disponibles en ligne à ce sujet : des organismes comme l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) mettent à disposition des ressources pertinentes.

Une action simple, mais efficace, est d'inciter la population à laisser des espaces naturels (non tondu) afin de favoriser le déplacement d'espèces et le fonctionnement des écosystèmes naturels. Une attention particulière nécessite d'être portée sur la première tonte du printemps : cette dernière devrait être retardée un maximum afin de permettre aux pollinisateurs de trouver facilement de la nourriture lorsqu'ils sortent d'hibernation.

OBJECTIF 4.4 : ACCROÎTRE LA CONNAISSANCE DES JEUNES DANS LES ÉCOLES SUR L'IMPORTANCE DES SOLS

Cet objectif vise à sensibiliser les jeunes pour atteindre des résultats durables dans la société.

OBJECTIF 4.4 : ACCROÎTRE LA CONNAISSANCE DES JEUNES DANS LES ÉCOLES SUR L'IMPORTANCE DES SOLS	
Actions	Activités
4.4.1. Organiser une journée de sensibilisation pour les élèves sur la gestion des sols, sa qualité, son importance...	Réaliser des activités, des ateliers avec les élèves

Pour mener à bien cet objectif, il s'agit de cibler une année scolaire à sensibiliser. De ce fait, tous les élèves recevront une sensibilisation sur le sujet au fur et à mesure des années. De plus, une date marquante peut être choisie comme la Journée mondiale des sols des Nations Unies (le 5 décembre). Lors de cette journée, les Nations Unies mettent à disposition des affiches et vidéos de sensibilisation gratuites, ce qui facilitera la collecte de supports informatifs pour la Ville. Comme pour les autres enjeux, plusieurs options de sensibilisation sont possibles : soit les écoles elles-mêmes se chargent de faire la sensibilisation (à voir avec le responsable environnemental de l'école, cf. Objectif 1.4), soit la Ville peut mandater d'autres organismes de la région capable de mener à bien la mission.

SUJETS POTENTIELS DE SENSIBILISATION

Espèces idéales à planter le long des berges	Définition de bandes riveraines
Plantes et arbres nuisibles/envahissants	Espace naturel (non tondu) sur les terrains pour favoriser la reprise de la biodiversité
Effets néfastes de l'utilisation de pesticides	Utilisation de feuilles mortes à l'automne
Mois de mai sans tondeuse	Importance des pissenlits pour les abeilles au début du printemps
Favoriser les espèces indigènes	Connectivité écologique

ANNEXE 4 – GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

OBJECTIF 1.1 : AMÉLIORER LA GESTION DES DÉCHETS DES PARTICULIERS ET DES ENTREPRISES

Actions	Activités	Partenaires potentiels	Échéancier	\$\$\$
Pour les particuliers				
1.1.1. Réaliser des capsules vidéo ainsi qu'un support informatif pour promouvoir les 3RV-E	Réaliser des capsules vidéo	Contracteur; CSRPA; Valorès; IPAA...		\$\$\$
	Réaliser un support informatif			\$
1.1.2. Encourager l'utilisation des supports informatifs et de l'application de la CSRPA pour faciliter le tri et la collecte des matières domestiques	Distribuer les supports informatifs de la CSRPA	CSRPA		\$
	Annoncer l'existence de l'application de la CSRPA et encourager son utilisation			\$
1.1.3. Favoriser le compostage	Développer un projet pilote sur la récupération et la valorisation des matières compostables	CSRPA; Valorès; IPAA; Regroupement des jardiniers écologiques...		\$\$
	Organiser un atelier sur le compostage			\$
	Mettre à disposition, par le biais de partenariats, des composteurs domestiques			\$
Pour les entreprises				
1.1.4. Réaliser un support informatif pour promouvoir les 3RV-E au sein des entreprises	Réaliser un support informatif à distribuer dans les entreprises	CSRPA; Valorès		\$
	Travailler avec la CSRPA pour mettre en place une réglementation sur le recyclage au sein des entreprises	CSRPA		\$\$
1.1.5. Encourager une gestion anti-gaspillage dans les épiceries et les restaurants	Lister les épiceries et les restaurants susceptibles de pouvoir réduire le gaspillage alimentaire			\$
	Établir une collaboration entre AmiSoleil et les épiceries/restaurants pour ramasser les produits qui ne sont plus vendables	AmiSoleil		\$
1.1.6. Encourager l'économie circulaire en créant une plateforme de récupération, de réemploi et de valorisation des déchets	Créer une plateforme qui répertorie les déchets et les besoins des entreprises	CSRPA		\$
	Réaliser un support informatif pour annoncer l'existence de la plateforme aux entreprises			\$

OBJECTIF 1.2 : RÉAFFIRMER LA FONCTION DE L'ÉCOCENTRE ET SES SERVICES

Actions	Activités	Partenaires potentiels	Échéancier	\$\$\$
1.2.1. Réaliser des capsules vidéo et un support informatif présentant l'Écocentre et sa fonction	Réaliser des capsules vidéo	Contracteur; Écocentre		\$\$\$
	Réaliser un support informatif			\$
1.2.2. Établir un guide de formation pour les employés de l'Écocentre	Créer un guide de formation pour les employés (présents et futurs)	Écocentre		\$
1.2.3. Encourager la récupération, le réemploi et la valorisation des déchets récoltés à l'Écocentre dans une optique d'économie circulaire	Faire le suivi du projet pilote sur la récupération des matières	Écocentre		\$

OBJECTIF 1.3 : FAVORISER L'ÉCORESPONSABILITÉ DES ÉVÉNEMENTS GRAND PUBLIC				
Actions	Activités	Partenaires potentiels	Échéancier	\$\$\$
1.3.1. Créer un formulaire de demande de financement pour les organisateurs d'événements avec une section spécifique à l'environnement	Créer le formulaire en y intégrant la section environnementale et ses exigences	Valorès		\$\$
	Mettre à disposition le formulaire sur le site de la Ville			\$
1.3.2. Créer un dispositif pour la participation d'une équipe verte aux événements grand public	Développer une plateforme d'inscription pour bénévoles qui feront partie de l'équipe verte	Centre de bénévoles de la PA		\$
	Former les membres de l'équipe verte à la gestion et au tri des déchets	CSRPA		\$
	Faciliter le tri des déchets par une signalisation adéquate			\$
	Faire participer l'équipe verte aux événements grand public pour sensibiliser les participants au tri des déchets	Organisateurs d'événements		\$
OBJECTIF 1.4 : ACCROÎTRE LA CONNAISSANCE DES JEUNES DANS LES ÉCOLES SUR LA GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES				
Actions	Activités	Partenaires potentiels	Échéancier	\$\$\$
1.4.1. Organiser une journée de sensibilisation pour les élèves sur la gestion des matières résiduelles	Nommer un responsable environnemental dans chaque école	Projet Gaia; École Marguerite-Bourgeoys; Polyvalente Louis-Mailloux...		\$
	Réaliser des activités avec les ressources proposées par le Projet Gaia (projet d'action pour le climat)			\$
1.4.2. Réaliser un support informatif pour promouvoir les 3RV-E au sein du CCNB – Campus de la Péninsule acadienne (site de Caraquet)	Réaliser un support informatif à distribuer/afficher/partager au CCNB de Caraquet	CCNB – Campus de la Péninsule acadienne; CSRPA		\$

ANNEXE 2 : GESTION DE L'EAU

OBJECTIF 2.1 : RÉDUIRE LA CONSOMMATION D'EAU POTABLE

Actions	Activités	Partenaires potentiels	Échéancier	\$\$\$
Pour les particuliers				
2.1.1. Quantifier la consommation d'eau sur le territoire	Définir et calculer une année de référence	Travaux publics et eaux et égouts		\$
	Fixer des objectifs de réduction			\$
	Assurer un suivi et présenter les résultats			\$
2.1.2. Réaliser des capsules vidéo ainsi qu'un support informatif pour sensibiliser sur la valeur de l'eau et pour réduire son utilisation	Réaliser des capsules vidéo	Contracteur; Valorès; Gestion H2O; Comité de gestion environnementale de la rivière Pokemouche; IPAA...		\$\$\$
	Réaliser un support informatif			\$
	Mettre à disposition/promouvoir, par le biais de partenariats, des équipements domestiques à faible débit d'eau			\$
2.1.3. Inciter à la réduction de l'utilisation de l'eau par le biais d'une réglementation	Créer un règlement municipal sur des restrictions d'utilisation de l'eau			\$

Pour les entreprises

2.1.4. Réaliser un support informatif sur l'utilisation de l'eau dans les entreprises	Créer un support informatif à diffuser dans les entreprises	Valorès; Gestion H2O; Comité de gestion environnementale de la rivière Pokemouche...		\$
---	---	--	--	----

Objectif 2.2 : Améliorer et préserver la qualité de l'eau sur le territoire

Actions	Activités	Partenaires potentiels	Échéancier	\$\$\$
Pour les particuliers				
2.2.1. Organiser une journée porte ouverte à la station d'épuration d'eau (1 fois par an)	Assurer la logistique de l'événement	Travaux publics et eaux et égouts; Valorès; Gestion H2O		\$
2.2.2. Réaliser des capsules vidéo du « Chemin de l'eau à Caraquet »	Évaluer de la faisabilité d'intégrer le « Chemin de l'eau à Caraquet » dans l'application cellulaire « BaladoDécouverte »	BaladoDécouverte		\$
	Réaliser des capsules vidéo	Contracteur; Travaux publics et eaux et égouts		\$\$\$
Pour les entreprises				
2.2.3. Réaliser un support informatif sur l'impact des rejets dans l'eau	Réaliser un support informatif	Travaux publics et eaux et égouts		\$

Pour la Ville				
2.2.4. Protéger les zones sensibles à la gestion de l'eau municipale	Acquérir un maximum de terres aux abords des puits et de la source afin d'avoir le contrôle sur les terres sensibles	Travaux publics et eaux et égouts		\$\$\$
	Prévenir exclusivement les propriétaires résidant dans ces zones des risques de leurs déversements			\$
OBJECTIF 2.3 : ACCROÎTRE LA CONNAISSANCE DES JEUNES DANS LES ÉCOLES SUR LE RÔLE ET L'IMPORTANCE DE L'EAU				
Actions	Activités	Partenaires potentiels	Échéancier	\$\$\$
2.3.1. Organiser une journée de sensibilisation pour les élèves sur la gestion de l'eau, son cycle sa qualité, son importance...	Définir une journée de visite de la station d'épuration, la source, la station de pompage et la lagune	Travaux publics et eaux et égouts		\$
	Réaliser des activités, des ateliers avec les élèves	Projet Gaia; École Marguerite-Bourgeois; Polyvalente Louis-Mailloux...		\$

ANNEXE 3 : GESTION DE L'AIR

OBJECTIF 3.1 : QUANTIFIER LES ÉMISSIONS DE GES À CARAQUET

Actions	Activités	Partenaires potentiels	Échéancier	\$\$\$
3.1.1. Réaliser un inventaire des émissions de GES	Définir et calculer une année de référence	Partenaires pour la protection du climat (PPC); Association francophone des municipalités du Nouveau-Brunswick (AFMNB)		\$\$\$
	Fixer des objectifs de réduction ambitieux			
	Assurer un suivi et présenter les résultats			

OBJECTIF 3.2 : RÉDUIRE LA POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE ET LES ÉMISSIONS DE GES

Actions	Activités	Partenaires potentiels	Échéancier	\$\$\$
Pour les particuliers				
3.2.1. Réaliser un support informatif pour sensibiliser la population aux émissions de GES domestiques ainsi que des astuces pour les réduire	Réaliser un support informatif	Valorès		\$
3.2.2. Encourager le covoiturage et le transport actif	Créer une plateforme de covoiturage et définir des stationnements réservés au covoiturage			\$\$
	Ajouter des supports à vélos près des commerces, des lieux publics...			\$\$\$
3.2.3. Réaliser un support informatif à propos des effets néfastes de la pollution atmosphérique sur la santé humaine	Réaliser un support informatif	Valorès; Système de gestion de la qualité de l'air (SGQA)...		\$
	Ajouter des signalisations interdisant la marche au ralenti dans les stationnements et autres aires de débarquement			\$
Pour les entreprises				
3.2.4. Réaliser un support informatif pour sensibiliser les entreprises aux émissions de GES spécifiques à leurs activités	Réaliser un support informatif	Valorès		\$
	Explorer la possibilité d'accompagner les entreprises à intégrer le marché du carbone	AFMNB; PPC		\$\$
Pour la Ville				
3.2.5 Réaliser un support informatif pour sensibiliser les employés de la Ville à la réduction de leurs émissions de GES	Réaliser un support informatif	PPC		\$
3.2.6 Prévoir des fonds pour soutenir des initiatives locales de réduction des émissions de GES	Créer des formulaires de demande de financement afin de soutenir des initiatives locales			\$

OBJECTIF 3.3 : AUGMENTER LE CAPTAGE DES ÉMISSIONS DE GES				
Actions	Activités	Partenaires potentiels	Échéancier	\$\$\$
Pour les particuliers				
3.3.1. Favoriser une gestion durable des espaces verts domestiques (jardins, forêts privées...) en lien avec les changements climatiques	Réaliser un support informatif	IPAA; Valorès; RJÉPA; Jardin communautaire		\$
	Organiser un atelier de sensibilisation et d'échanges			\$
Pour la Ville				
3.3.2. Favoriser une gestion forestière municipale durable	Définir une personne de référence et/ou un exploitant ayant les connaissances des bonnes pratiques			\$
	Augmenter le couvert forestier et les espaces verts sur le territoire			\$\$
	Réviser le code de l'arbre et faire les démarches nécessaires pour l'adapter au besoin			\$
3.3.3. Favoriser la densification urbaine	Règlementer davantage les nouveaux développements afin de conserver le couvert forestier			\$
	Réaliser des supports informatifs sur la densification urbaine et ses bienfaits	IPAA, Decodesign (Daniel Savard)		\$
	Organiser des ateliers de sensibilisation et d'échanges			\$
OBJECTIF 3.4 : ACCROÎTRE LES CONNAISSANCES DES JEUNES DANS LES ÉCOLES SUR LA QUALITÉ DE L'AIR				
Actions	Activités	Partenaires potentiels	Échéancier	\$\$\$
3.4.1. Organiser une journée de sensibilisation pour les élèves sur la qualité de l'air, la réduction des émissions de GES et l'adaptation aux changements climatiques	Réaliser des activités, des ateliers avec les élèves	Projet Gaia; École Marguerite-Bourgeois; Polyvalente Louis-Mailloux...		\$

ANNEXE 4 : GESTION DES SOLS

OBJECTIF 4.1 : PRÉSERVER ET RESTAURER LES TERRAINS CÔTIERS, LUTTER CONTRE L'ÉROSION CÔTIÈRE ET S'ADAPTER AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Actions	Activités	Partenaires potentiels	Échéancier	\$\$\$
4.1.1. Établir un plan d'adaptation aux changements climatiques face aux problèmes d'inondation et d'érosion	Élaborer un plan d'adaptation aux changements climatiques	Valorès (Adaptation PA)		\$\$\$
	Mettre en œuvre le plan d'adaptation aux changements climatiques			\$\$\$
4.1.2. Encourager et promouvoir les méthodes douces pour lutter contre l'érosion	Organiser des ateliers de sensibilisation	Valorès; IPAA...		\$

OBJECTIF 4.2 : PRÉSERVER ET METTRE EN VALEUR LES SOLS

Actions	Activités	Partenaires potentiels	Échéancier	\$\$\$
4.2.1 Sensibiliser la population à l'importance des sols et des astuces pour les préserver et les mettre en valeur	Réaliser un support informatif	Valorès; IPAA; RJÉPA...		\$
4.2.2. Informer sur la gestion forestière et agricole durable au niveau domestique dans le but d'améliorer la qualité des sols	Organiser des ateliers			\$

OBJECTIF 4.3 : FAVORISER LE RESPECT DE LA BIODIVERSITÉ FAUNIQUE ET FLORISTIQUE

Actions	Activités	Partenaires potentiels	Échéancier	\$\$\$
4.3.1. Réaliser un inventaire de la biodiversité présente sur le territoire afin de la préserver	Identifier les espèces exotiques envahissantes (EEE)	Verts Rivages; Centre de données sur la conservation du Canada atlantique (CDC CA)		\$\$
	Identifier les écosystèmes fragiles et les espèces menacées/vulnérables			\$\$
	Mettre en place des pratiques permettant de conserver la biodiversité du territoire	Verts Rivages		\$
	Assurer le suivi de l'inventaire			\$
	Explorer la possibilité de mettre en place des corridors fauniques			\$
4.3.2. Inciter la population à laisser un espace naturel (non tondu) sur leur terrain pour favoriser la reprise de la biodiversité	Réaliser un support informatif			\$

OBJECTIF 4.4 : ACCROÎTRE LA CONNAISSANCE DES JEUNES DANS LES ÉCOLES SUR L'IMPORTANCE DES SOLS

Actions	Activités	Partenaires potentiels	Échéancier	\$\$\$
4.4.1. Organiser une journée de sensibilisation pour les élèves sur la gestion des sols, sa qualité, son importance...	Réaliser des activités, des ateliers avec les élèves	Projet Gaia; École Marguerite-Bourgeoys; Polyvalente Louis-Mailloux...		\$

Adopté par le conseil municipal de Caraquet le : 12 septembre 2022

